

Cher(e)s collègues,

Les élu(e)s de la CGT ont le plaisir de vous informer que la **CAP Centrale des Contrôleurs/ Contrôleurs Principaux du 25 juin 2008 vous a retenu pour l'avancement 2008 à Contrôleur 1^{ère} classe, dans les conditions suivantes:**

Quota DGCP déterminant le nombre d'emplois alloué au département : 5,54 ► 5 + 1

Liste Principale (nomination certaine) : 5

Date de nomination	NOM	POSTE
1 ^{er} janvier 2008	MOREL Odile	ORTHEZ
(*) 1 ^{er} décembre 08	ABEILLE Danielle	BAYONNE Municipale
1 ^{er} janvier 2008	MENGARDON Sabine	PAIERIE
1 ^{er} janvier 2008	CAMY Geneviève	ANGLET
1 ^{er} janvier 2008	BRET-DIBAT Didier	PAU CH

La nomination a lieu avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008 sous réserve de satisfaire à 5 ans d'ancienneté de services en B, sinon elle intervient à la date où cette condition sera remplie (* voir tableau).

Liste Complémentaire : 1

n°1 sur LC établie nationalement.	DENIS Marie Noëlle	HASPARREN
-----------------------------------	--------------------	-----------

La probabilité d'être nommée en 2008 en étant sur la liste complémentaire est faible. Dans cette hypothèse la date d'effet serait le 1^{er} janvier 2008 ; sinon assurance d'être retenue en 2009.

Sous réserve de modifications indiciaires, les reclassements devraient s'opérer de la façon suivante :

Contrôleurs du Trésor de 2 ^{ème} classe	Contrôleurs du Trésor de 1 ^{ère} classe	Gain indiciaire
12e échelon / indice 439 ►	6e échelon / indice 443 (avec report d'ancienneté acquise au 12è échelon de C2 limitée à 3 ans)	+ 4 points
11e échelon / indice 418 ►	5e échelon / indice 420 (avec report d'ancienneté acquise au 11è échelon de C2 limitée à 3 ans)	+ 2 points
10e échelon / indice 395 ►	4e échelon / indice 405 (avec report d'ancienneté acquise au 10è échelon de C2 limitée à 2 ans 6 mois)	+ 10 points

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous appeler.

Les élu(e)s de la C.G.T. du département en B

[Contrôleurs Principaux (CP), Contrôleurs cl. 1 et 2- (C1)(C2)]

- CP Joanes LACO - ERD Bayonne- (voir affectation mensuelle des ERD sur Magellan, site local de l'Administration.)
- CP Françoise STIOPHANE – Paierie – 05-59-27-75-75
- C1 Josiane POZO-CORNU – TG – 05-59-82-24-56
- C1 Christian MANCHO – TG – 05-59-82-24-58
- C1 Aline HOURQUEIG LABAT- ERD Pau (voir affectation mensuelle des ERD sur Magellan, site local de l'Administration.)
- C1 Joëlle ETCHEVERRIGARAY- Anglet – 05-59-58-28-92
- C2 Eric MANRY- TP Pau- 05-59-82-22-62
- C2 Marielle SARRAUTE - Bassin de Lacq- 05-59-60-33-87.